

La Côte

Aubonne passe la seconde pour son contournement

Circulation

Bousculé par son Conseil, l'Exécutif fait désormais de l'évitement du bourg «sa» priorité du siècle

Certains diront que la Municipalité a pris la balle au bond, d'autres que c'était le moment. On ne peut cependant plus douter de la conviction de l'Exécutif aubonnois, qui a confirmé mardi 29 janvier que la question du contournement de son bourg ne peut désormais plus être évitée. C'est ce qu'elle explique de manière très décidée dans sa réponse à la motion de Lorette Killias Leutwiler, signée tout de même par 22 conseillers. Celle-ci réclamait un coup d'accélérateur pour un dossier qui rejouait le coup de la panne depuis une séance citoyenne en septembre 2017. «La Municipalité a conduit des démarches importantes pendant cette période et souhaitait justement amener des éléments concrets au moment de cette motion», a précisé le municipal Michel Crottaz, qui s'est exprimé au nom du collège. «Nous voulons désormais franchir une étape supplémentaire, en confiant une étude de réelle faisabilité à un bureau spécialisé dans ce genre d'ouvrages.»

Dans l'immédiat, un crédit de 60 000 francs est sollicité pour passer les trois variantes au peigne fin,

sachant qu'une projection du groupe Losinger-Marazzi condamne quasiment celle du tunnel sous la vieille ville, jugée trop chère et trop lourde en termes de nuisances durant les longs travaux. L'étude à venir ne l'écarte cependant pas, même si l'on sent bien que le pont au-dessus du vallon de l'Aubonne part avec les faveurs de la cote lorsqu'on parcourt les dossiers provenant de l'entreprise de construction et des services cantonaux.

Si Aubonne paraît si déterminée, c'est aussi parce que élus et citoyens semblent convaincus qu'il est l'heure d'agir, non seulement en raison de l'asphyxie actuelle mais aussi parce que les projets de gravières - avec leur lot de camions - à proximité ne vont faire qu'aggraver le problème. Une urgence qui ne semble pas si évidente aux yeux de tous: «Nous avons rencontré la cheffe du Département des infrastructures, Nuria Gorrite, ainsi que ses services et nous avons compris, en étant très déçus, qu'il ne fallait rien attendre de l'État», a relevé Michel Crottaz. Non sans souligner que le financement devrait être «impérativement partagé» puisque l'on parle de réalisations à l'envergure sans précédent (entre 30 et 60 millions), sans parler du réaménagement de la place de la Gare, qui faisait aussi partie de la motion mais dont le traitement est dissocié à ce stade. **C.JOT.**